57 bis

ablation des 2 bras par un boulet

amputé par les marins

Luc 1°.

vécu une année ensuite brûlé 2°.

Monsieur

Je me sers de la circonstance Malheureuse qui conduit En cour la
plus tendre mere, Et conséquament la femme du monde la plus
à plaindre. Vous En jugerez par le triste Etat où est réduit
son fils qui a perdu les deux bras d'un coup de Boulet qu'il
reçût au dernier combat qu'à livré Monsieur de Morville.
cette femme réduite à l'Etat le plus gênant par rapport
aux biens de la fortune est hors d'Etat de faire vivre son
infortuné fils, sans les graces qu'elle ose Espérer du prince
le plus compatissant aux Malheurs qui arrivent à ses Sujets.
Elle aura l'honneur de vous remettre ~~une~~ main que j'ay été

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 42 n°68

obligé d'ampouter en conséquance d'une ancienne bruslure qui par la Mauvaise conduitte qu'on a tenû dans les differants traitements qu'on a mis en usage pour la guérir est devenuë un ulcére chancreux, voici le fait.

Le nommé pierre gannachault natif de Brive en Saintonge, agé de trente cinq à trente six ans, se brusla la main gauche dans de la braise que ses parents retirroient d'un four. ce Malade étoit pour lors agé d'environ trois ans: huit jours aprés ce premier Accident, il tomba et porta sa main dans un chaudron de milles sorte de bouillie qui se fait dans ce païs il fut guéri de ces deux Bruslures, si ce n'est que tous les hyvers il se formoit une croûte sur la cicatrice, qui tomboit au printemps. cette alternative a durée jusqu'à il y a environ dix huit mois, qu'il parrût sur le dos de la main un ulcére de la largeure d'une piéce de douze sols. un Maréchal ferrant qui fut mandé mit d'abord en usage tout ce que l'empyrisme pût luy suggérer, sans autre succez que celui de voir augmenter en largeur l'ulcére en question, ce qui l'engagea de se retirrer. en suitte le malade eut recours à une de ces pieuses charlatannes qui se servit des remedes

qu'une indiscrette et orgueilleuse charitée dicte à ces
Mennettes Médécinales qui d'ordinaire n'ont recours
a aucun conseil ; aussi ce traitement n'eut pas un
meilleur succez que le premier. un troisieme qui
fut tanté par le chirurgien de Brive ne fut pas
plus heureux que les deux autres; de façon que l'ulcére
devaint si considerable qu'il couvrit tout le dos de la main,
il randoit une sannie aussi corrosive qu'abboundante et
d'une odeur insupportable. ce fut dans cet Etat que cette victime de
l'ignorance vaint me trouver le dimanche de quasimodo
dernier. L'aiant examiné avec attantion, je luy fit
comprandre qu'il n'y avoit pas d'autre parti à prandre
pour le guérir que celui de l'amputation. les differents
avis de gens peu éclairés le dissuadérent d'adhérer à
mon sentiment. c'est pourquoi il s'en retourna chez
lui. Mais l'écoulement de la sannie aiant augmenté
et l'ulcére s'étant considerablement accrû, le malade
revaint me voire le quinze du mois de Mai dernier.
je trouvai toutes choses dans l'Etat que j'eriens d'avoir l'honeur
de vous le décrire, et de plus je trouvai une gangraine, dont
le point se Manifestoit sur le muscle thenard. ce qui
m'engagea de proposer de nouveau l'amputation
en m'efforçant d'en faire sentire au malade la
pressante nécessitée, a quoi il consentit enfin.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

L'Extrême foiblesse dans laquelle se trouvoit le
malade me détermina à passer par dessus toutte
préparations préliminaires à l'operation, en la
faisant je trouvai les Muscles d'une très Mauvaise
couleur leurs fibres Etoient Molasses, à la Séction
des vaisseaux, le Sang qui en Sortit Etoit noirâtre
et grossier, tout cela me fit mal augurer du Succez
de la cure. cependant Ayant levé le premier
appareil le troisiéme Jour de l'operation, je trouvai
le Moignon humécté par un doux Suintement et de
Jour en Jour je trouvay que les chaires prenoient une
bonne consistance, et la Suppuration devenant tres
loüable et le Malade a été guéry en cinq Semaines,
sans que pendant le cours du traitement il ait Essuié
aucun fâcheux accident. J'ay l'honneur de vous
Envoier la partie Amputée, persuadé que Je suis
que vous voudrés bien, Monsieur, me communiquer
votre sentiment sur la conduitte que J'ay tenu et
m'honnorer de vos lumiéres sur les réfléxions que
vous aurés fait à ce Sujet. vous aurés pour agréable
de charger la pauvre femme qui aura l'honneur
de vous remettre ma lettre de la réponce dont
vous voudrés bien m'honnorer. Le carractére généreux
dont vous etes suscéptible me fait espérer que vous

voudrés bien prendre part à son malheur et l'honnorer de votre protection en luy facilitant les moyens d'interesser la cour au triste etat de son fils. Je vous supplie, Monsieur, de trouver bon que j'aye l'honneur d'assurer Madame de mes très humbles respects. c'est une grace que vous demande celuy qui est avec beaucoup de respect,

Monsieur,

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

a Saintes le 29 juin 1760.

Votre tres humble et tres obéissant serviteur Doublet